



Ville de Cannes

Monsieur Jacques BIOLAY
Association des Riverains des Hespérides et du
Mourre Rouge
« Le Panache »
29, avenue des Hespérides
06400 CANNES

OBJET : DOLEANCES AMENAGEMENT PIETONNIER DE LA
POINTE CROISSETTE

REF. : ESPACES_PUBLICS-10072674DS

DOSSIER SUIVI PAR : TH.P / CH.B / IF

Cannes, le 7 7 JAN. 2010

Monsieur le Président,

J'ai porté le plus grand intérêt à votre courrier du 15 décembre 2010 par lequel vous sollicitez la sécurisation du cheminement piétonnier longeant le parking du Palm-Beach.

Sensible à vos légitimes préoccupations, déjà signalées par mon Collègue Monsieur David LISNARD, Premier Adjoint au Député-Maire et Conseiller Général, j'ai aussitôt requis auprès des services concernés la concrétisation dans les plus brefs délais du projet d'aménagements spécifiques garantissant à la fois l'accessibilité et la préservation de l'esthétisme de ce site cannois d'exception.

Aussi, a-t-il été décidé l'implantation de rochers sur le linéaire concerné. Cette mesure a été jugée en parfaite adéquation avec les critères prédéfinis, tout en tenant compte des contraintes budgétaires actuelles.

L'intervention idoine a été effectuée, comme vous avez sans doute pu le constater, durant la semaine de l'expédition de votre missive.

Sur ces précisions, je souhaite également vous remercier de votre soutien à l'égard de nos actions en faveur de la qualité de vie des habitants de la pointe Croisette, notamment s'agissant de la restructuration du périmètre du Palm-Beach.

Plus que jamais, soyez certain de la détermination de la Municipalité à œuvrer sans cesse en faveur de la protection durable de l'environnement de ce magnifique quartier.

Avec cette assurance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien cordialement

Georges ROUBAUDI

TOUTES LES REPONSES
DOIVENT ETRE ADRESSEES A :

Monsieur le Député Maire
Hôtel de Ville
CS 30140
06406 Cannes CEDEX
Tél. : +33 (0)4 97 06 40 00
Fax : +33 (0)4 97 06 40 40
Mél. : mairie@ville-cannes.fr